

*Initiatives ministérielles*

avant de présenter une telle motion. Je demande au secrétaire parlementaire de bien vouloir attendre.

[Français]

L'honorable député demande s'il y a consentement unanime pour qu'il puisse présenter une motion.

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Il n'y a pas de consentement unanime.

J'accorde la parole à l'honorable député de Saint-Denis sur un rappel au Règlement.

**M. Prud'homme:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement, car je souhaiterais que ces deux ou trois minutes, puisque le temps passe, ne soient pas imputées aux dix minutes de la période de questions.

Je sais que l'honorable député a commencé à 15 h 52, ce qui veut dire qu'il a parlé trois minutes. Il resterait donc, je vous le soumets respectueusement, sept minutes pour la réponse de mon collègue et pour une intervention que je souhaiterais pouvoir faire, à moins que vous ne reconnaissiez quelqu'un d'autre.

[Traduction]

**M. Pagtakhan:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et de ses observations. Il est clair que je suis en faveur, essentiellement, de tout préambule qui décrit l'esprit et l'âme de notre pays et qui confirme que peu importe nos cultures respectives et nos différences, non seulement nous nous tolérons, mais nous nous respectons. Dans cet esprit, je suis en faveur du principe énoncé dans le préambule.

[Français]

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le Président, je sais que le débat achève. Je voudrais à ce moment-ci, pour des raisons bien évidentes et très politiques, m'inscrire aux comptes rendus des débats d'aujourd'hui.

Je voudrais qu'il soit bien clairement compris, et c'est un peu le discours de mon honorable collègue de Winnipeg qui m'incite à le faire lorsqu'il dit *The will of the people is supreme*, je veux, moi, Marcel Prud'homme, député de Montréal, comté de Saint-Denis, député québécois à Ottawa, être bien compris.

Indépendamment de l'histoire passée, s'il y avait eu un référendum dans les années passées, j'aurais eu la même attitude. Je ne sais pas, à ce moment-ci, si je vais m'abstenir de voter ou si je voterai en faveur, mais une chose est certaine—et je veux être bien clairement compris—il n'y

aura pas d'équivoque en ce qui me concerne. Jamais, et je veux être clair, jamais je n'accepterai un référendum où une majorité, à l'extérieur du Québec, imposerait à ce dernier une vue contraire. Cela signifie que je souhaitais, j'aurais aimé que dans le projet de loi, il y ait eu cette question des régions, ces veto régionaux.

Je parle pour ma province. Je sais que le Québec est une région. Je laisse le soin aux Canadiens et Canadiennes de définir leur régions. Je me souviens d'une honorable députée qui souhaitait que le Canada soit divisé en cinq régions. C'est un peu l'histoire de notre jeunesse. À l'école, on nous enseignait qu'au Canada, il y avait cinq régions. Aujourd'hui, d'autres en voient quatre. Je n'ai pas à intervenir dans le débat des autres. Je vais parler pour ma région.

Je veux qu'il soit bien inscrit que jamais, personnellement, je n'accepterais qu'on impose au Québec une vue contraire. Je vais aller plus loin, je combattrais quiconque, de quelque parti politique que ce soit, y compris le mien, qui voudrait croire ou laisser croire aux gens que l'on puisse, par une majorité pancanadienne, imposer à ma province une vue qu'elle ne voudrait pas.

Ce n'est pas nécessaire de faire un long discours, c'est une intervention que j'ai calculée, que j'ai pesée et que je voulais vous soumettre, monsieur le Président.

• (1600)

**M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est):** Monsieur le Président, c'est avec attention que j'ai écouté les commentaires de l'honorable député de Saint-Denis. Il sait l'admiration que je lui porte. Je suis d'accord avec ses propos. Je pense que, en tant que confédération, on ne devrait pas imposer, par un vote pancanadien, une décision pancanadienne sur quelque province que ce soit.

Moi, je vais plus loin que le député de Saint-Denis. Je pense que l'Alberta a certainement aussi le droit d'être écoutée. Elle a actuellement, devant sa Chambre, un projet de loi sur un référendum. Alors, je pense bien que l'on a une Confédération, et on ne devrait pas imposer à des régions ou des provinces une vue globale.

C'était un simple commentaire.

[Traduction]

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, je suppose qu'il ne reste pas beaucoup de temps pour les questions et les observations.

Le député qui vient de prendre la parole et à qui nous sommes censés adresser nos questions et observations, par l'entremise de la présidence, bien sûr, a dit qu'il allait voter en faveur du projet de loi. Puis, il s'est mis à énumérer certains des éléments importants qui, de l'avis des libéraux, devraient se trouver dans le projet de loi.